



District de Football  
des Pyrénées-Atlantiques

## PROCES-VERBAL

### Comité de Direction du vendredi 16 juin 2021

**Lieu** : Foyer du stade à Mauléon - **Horaire** : 19h15

**Présents** : Matthieu Rabby (président) – Hervé Latrubesse – Michel Lacoue-Nègre - Patrick Cazaux – Philippe Partié – Matthis Bégué – Alain Botella - Yohan Campos – Jean Carrère – Jacques Cros – Alain Jourda – Aurore Lacrouts – Xavier Lafitte – Barthélémy Oyhenart – Serge Subias – Jean-Claude Larrieu – Simone Mirande - Jérémy Mongie -

**Excusés** : Fabienne Laborde-Turon – Katia Languet - Pascal Prebende – Georges Coulet - Jérôme Jaymes - Frédéric De Melo - Robert Péré-Escamps

**Absent** : Néant

**Assistent**: Morgan Mary – Régine Bergereau

**Invité(s)** : Néant

---

Le Président remercie Bortto Oyhenart, président du SA Mauléon d'accueillir le Comité de Direction dans le foyer du SAM jouxtant le nouveau terrain synthétique inauguré il y a un mois. Il en profite pour souligner l'implication de la nouvelle équipe municipale qui s'est empressé de tenir sa promesse en rénovant la surface de jeu.

### I - Homologation du Procès-Verbal du Comité de direction du 16 avril 2021

Aucune remarque n'étant observée, le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des présents.

### II – Informations du Président

- Le point est fait sur les dossiers en cours devant les tribunaux (tribunal judiciaire, conseil des Prud'hommes). La conséquence première en est l'augmentation notable des frais d'avocat pour la saison 2020/2021.
- Les clubs ont été remboursés, courant avril, des droits d'engagements de la saison 2020/2021 pour un montant total de 83 193,04 €uros.
- Un contrat d'apprentissage pour un an (examen BMF) est en cours.
- L'organisation d'une assemblée générale de fin de saison étant très compliquée, une assemblée financière, extraordinaire et ordinaire aura lieu début septembre avant le début des compétitions d'où la possibilité de votes avec application immédiate.
- Licences : chiffres définitifs => perte de 7% dans les PA, 11% au niveau régional.

### III – Informations du Secrétaire Général

**Ententes** : les clubs désirant créer une (ou des) entente (s) devront compléter et retourner les imprimés à la même date que les engagements.

Les demandes d'ententes seront validées en Comité de Direction le 16 Août puis délégation est donnée au Bureau pour étudier et homologuer les suivantes.

**Groupements** : les nouveaux formulaires ont été adressés aux clubs qui souhaitent renouveler les groupements, à savoir Castétis Gouze Pyrénéenne et Pardies Monein. Pas de nouvelle demande à ce jour.

Ces groupements seront à transmettre avant le 31 juillet à la LFNA pour homologation.

#### **Nouveaux clubs :**

3 nouveaux clubs sont en train de se constituer en associations et sont en cours d'affiliation à la FFF. Il leur a bien été spécifié qu'au-delà de cette affiliation, tout engagement dans une compétition sera conditionné par la déclaration d'un terrain de jeu pour lequel une mairie doit donner son accord à travers une convention de mise à disposition.

#### **Discipline :**

Restent 2 instructions le 24 juin et un appel à traiter.

#### **Terrains :**

Travaux prévus à Jurançon et au FC 3A ; nouveaux terrains synthétiques André Lavie à Pau et à Mauléon.

#### **Statut Arbitrage :**

Examen le 19 juin mais ces arbitres ne rentreront pas dans le statut.

Aucun club en infraction pour la saison 2020/2021.

Le CD du 10 juillet prendra connaissance des clubs départementaux qui pourront bénéficier de mutés supplémentaires

### Arbitrage :

Le Président du Pôle Arbitrage demande qu'un « focus arbitrage » soit inscrit à l'ordre du jour d'un prochain Comité de Direction.

Cap 2024 en place dans 12 clubs.

Une quarantaine d'arbitres dont 15 adultes arrêtent cette saison.

### Informatique :

Parc informatique mis en place pour l'ensemble des salariés. PC reconnus au niveau FFF et LFNA.

## IV – Compétitions

**Saison gelée :** le Comité de Direction acte la saison dite « blanche » => les compétitions et poules sont reconduites pour la saison 2021/2022.

### Calendrier général saison 2021/2022 :

En attente du calendrier général de la LFNA.

### Dates engagements :

Ouverture des engagements le 21 Juin pour toutes les compétitions et catégories.

Les dates de reprise de toutes les compétitions sont homologuées par le Comité de Direction, à l'unanimité

Dates de fin d'engagement et de reprise par catégorie

Catégories	Engagements championnats et coupes		Démarrage		Coupes et Challenges départementaux	
	Début	Fin	1ère journée	1er tour		
Foot à 11	Début	Fin	Championnats	Coupes		
D1	21-juin	15-août	12-sept	03-oct	Pyrénées	
D2			12-sept	17-oct	Vispaly et Dargains	
D3						
D4		22-août				
Foot à 7						
Séniors		22-août	19-sept		21-nov	Fuma
Vétérans					21-nov	Jouanlong
Jeunes						
U19 Interdistricts		27-août	18-sept		18-déc	U19 Interdistricts
U17				11-sept	Pyrénées U19, U17 et U15	
U15	27-nov			Encouragement U17 et U15		
U13 Elite	1T : 27-nov			Festival Foot U13 : Finale le 16/04/22		
U13 Exc	2T : 12-fév					
U13 Autres	10-sept	02-oct	3T : 19-mar			

Animation				
U11	20-sept	02-oct	Janvier 22	Challenge Fétis
U9	27-sept	09-oct	Janvier 22	Futsal
U7		16-oct		
Féminines				
Seniors à 11	01-sept	02-oct	à venir	Pyrénées
Seniors à 8				
U17F				
U13F				

A noter la création d'un championnat U19 Interdistricts P.A. / Landes avec possibilité d'ajout d'équipes des Hautes Pyrénées. La gestion incombe à la commission des compétitions jeunes de notre District.

### Accessions U13 en U14 LFNA :

Dossier de candidatures suite à la saison blanche avec des critères régionaux incontournables et d'autres critères départementaux (cf : ANNEXE 1)

Sur proposition du Pôle Compétitions et de la commission des Jeunes, le Comité de Direction homologue les accessions de : Pau FC – Bayonne Aviron – Anglet Genêts – Hasparren – Arin Luzien – Bayonne Croisés – Orthez E.B.

### V - Assemblée générale

L'Assemblée Générale financière, ordinaire et extraordinaire se tiendra le 4 Septembre 2021 au cinéma Saint Louis – rue Jean Urruty à Saint Palais 64120.

Accueil et émargement des clubs de 8h30 à 9h30 – début de l'assemblée générale à 9h45.

#### Préparation :

Visite du site effectuée le 8 juin, organisation simplifiée par la mise à disposition de tout le matériel de projection dans une salle de cinéma.

#### Ordre du jour :

##### Assemblée Générale Ordinaire

- Ouverture par le Président
- Mots de bienvenue
- Intervention des invités
- Homologation procès-verbal AG Financière et Elective du 19 Septembre 2020
- Rapport moral du Secrétaire Général

##### Assemblée Générale Financière

- Présentation des comptes 2020/2021 (compte de résultat et bilan)
- Intervention du commissaire aux comptes + vote des comptes 2020/2021
- Vote de l'affectation du résultat 2020/2021
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021/2022

- Récompenses individuelles FFF / LFNA

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

- Modification des Statuts du District

### **Assemblée Générale Ordinaire**

- Modification des règlements du District
- Questions diverses

Acté par le Comité de Direction à l'unanimité.

### **Etude des vœux des clubs :**

Article 12.5.2. des Statuts du District : les vœux doivent parvenir au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale.

Ils seront étudiés en Comité de Direction mi-août.

### **Modifications des textes :**

Morgan Mary, apprenti au district après son service civique, a effectué la révision complète des textes avec un gros travail de fond et surtout de forme. Il les présentera à l'assemblée générale de septembre ce qui constituera une excellente conclusion de son contrat avant qu'il se tourne vers son orientation professionnelle en droit du sport.

Présentation par Morgan Mary (cf : ANNEXE 2) des

- Statuts du District (cf : ANNEXE 3)
- Règlements Généraux du District (cf : ANNEXE 4)
- Règlement Intérieur du District (cf : ANNEXE 5)
- Règlement tarifaire.

Ententes : accession à la division supérieure de District, sur proposition de la commission des compétitions jeunes qui se prononce favorable, le Comité de Direction autorise l'accession de l'entente au 1<sup>er</sup> niveau départemental.

Entente possible sur toute la catégorie et non sur une seule équipe des clubs. Accord du Comité de Direction à l'unanimité.

Niveau départemental terrains : le Comité de Direction opte pour les catégories E7 (éclairage) et T7 (terrain).

### **VI – Tarifs 2021/2022**

- Foot animation : les engagements fixés à cinq euros par équipe devront être saisis sur Footclubs.
- Match amical non déclaré = amende de 200 euros
- La cotisation des membres du Comité de Direction est fixée à un euro à régler avant le 31/12/2021.

L'adaptation tarifaire est validée par le Comité de Direction (cf : ANNEXE 6).  
En conclusion, Morgan remercie Régine et Jacques pour l'aide apportée et il reçoit les félicitations des élus pour son travail et sa présentation.

## **VII - Tour de table et questions diverses**

Les membres du Comité de Direction déclarent collégalement leur satisfaction de se retrouver enfin en présentiel.

Prochaines réunions du Comité de Direction :

- le samedi 10 juillet à Sedzère
- le lundi 16 août (lieu à déterminer).

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h25.

**Le Secrétaire Général**

Michel Lacoue-Nègre

**Le Président**

Matthieu Rabby